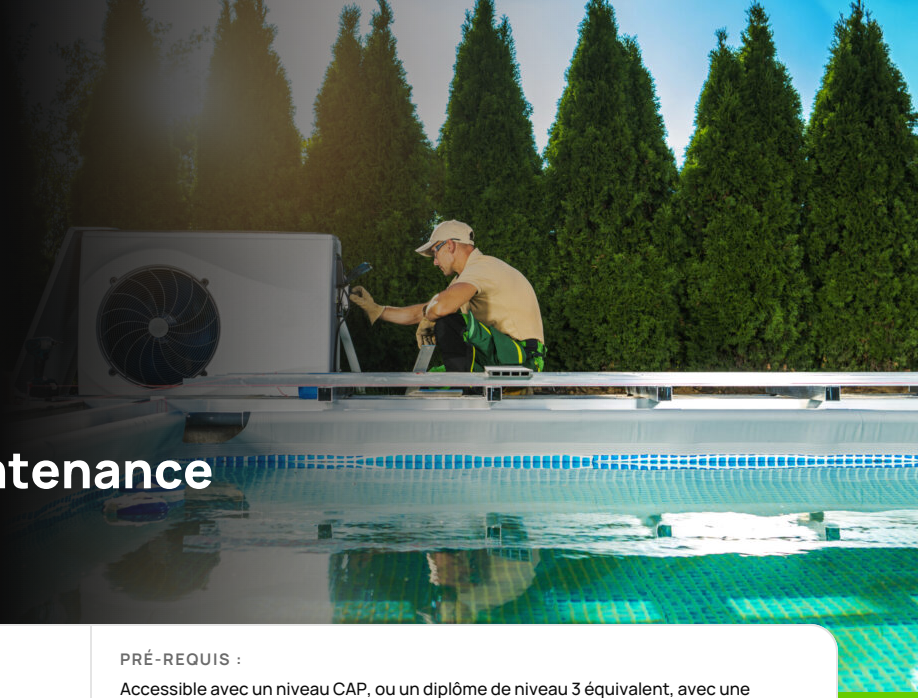
BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE



FLUIDES & GÉNIE CLIMATIQUE

TITRE PRO Technicien d'installation et de maintenance de piscines

Niveau 4

DATE DE MISE À JOUR :
18/03/2026

PRÉ-REQUIS :
Accessible avec un niveau CAP, ou un diplôme de niveau 3 équivalent, avec une expérience professionnelle dans le domaine. Par la voie de l'apprentissage: L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé. Pour les autres dispositifs : une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

SITES DE FORMATION

BTP CFA 64 Pau
36 avenue Léon Blum
64000 PAU
05 59 02 61 04

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION :

BLOC 1 — INSTALLER ET RÉNOVER UN BASSIN DE PISCINE

BLOC 2 — METTRE EN SERVICE UNE PISCINE

BLOC 3 — RÉALISER LA MAINTENANCE D'UNE PISCINE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Méthodes Pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- Plateaux techniques
- Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- Suivi des présences et Certificat de réalisation
- Livret d'apprentissage dématérialisé
- Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- Dépôt du dossier de candidature
- Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- Signature du contrat de travail
- Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB : Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

PUBLICS CONCERNÉS

- **Par la voie de l'apprentissage** : jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
- **Sans condition d'âge** pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau ou les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme
- **Par la voie de la formation continue** : jeunes de 16 à 25 ans révolus au début de la formation, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)
- **Autres publics** : salariés, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi
- **Autres dispositifs** : plan de développement des compétences, compte personnel de formation (CPF)
- **Public en situation de handicap** : nous contacter pour un accompagnement personnalisé

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page « contact » de notre site internet : btpcfa-na.fr

Coût de la formation :

Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil

Autres dispositifs : Application des Niveaux de Prises en Charge (NPEC) établis par France Compétences.

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR !

